nexion aux Etats-Unis, il disnit :--

" L'annexion remplirait toutes les vues " du Free-trader Canadien dans con " commerce avec les Etats, tandis " qu'elle ne lui ferait perdre que peu des " avantages dont il jouit maintenant à " cause des droits peu élevés sur les mar-" chandises Européennes. Elle donne-" rait aussi au protectionniste tout ce qu'il " désire sous la forme de droits distérentiels sur les manufactures, ten même " temps qu'elle étendrait su protection sur " d'immenses contrées, rendant aussi plus " certain un surplus de capitaux, d'entreprises et d'arts, qu'il désire comme la grande voic du progrès. "

Dans un numéro subsequent, le Herala considère le Canada comme un vaisseau eans gouvernail, comme un reste du naufrage d'une monarchie. Il dit : " L'œuvre est accompli irrévocablement: et il ne " nous reste plus qu'a tâcher de conduire " le vaisseau de l'Etat sans gouvernail, " dans un port sûr, à travers les écueils " et les rochers qui environnent une mo-" narchie, dans inquelle l'homme loyal est " mépusé et insulte et le rebelle chéri et " récompensé, au nom de la souveraine."

Dans sa feuille de samedi, le Herald va encore plus directement au but : " Parmi " nos devoirs politiques les plus pressants, dit-il, il est maintenant évident que celur " de première importance est la considération de la question de l'annexion, et " nous désirons que nos compatriotes de di toutes les classes l'abordent aussi direc-" tement que possible ensovelissant toutes " les disputes passées dans l'oubli."

L'espace nous manque pour faire plus d'extraits aujourd'hui; nous continuerons un autre jour et nous y ajouterons notre propre manière d'envisager la question, vu qu'on s'est permis quelque part de nous interprêter à tort et à traveis. Il est une chose, un changement que nous remarquons avec plaisir dans les journaux tories. c'est leur nouvelle disposition à ne plus faire de distinction de races. C'est une grande amélioration chez eux, mais elle est trop subite pour nous inspirer une grande con-fiance. Espérons cependant.—(Minerve,)

MANNONCES NOUVELLES.

Vacances des Ursulmes de Québec. Nouveaux certificats en faveur des Eaux de Plantagenet.

L'AMISDE LA RELIGION

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, le religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 13 JUILLET, 1849.

Le Choléra. - La chaleur intense qui régne depuis quelques jours a fait développer le Cholera parmi nous. Dejà plusieurs personnes ont été victimes de cette maladie. Nos lecteurs ont vu que les médecins réunis en assemblée, ont déclaré que le mal pouvait être facilement arrêté en appelant le médecin dès l'apparition des premiers symptômes dont le plus commun est la diarrhée (dévoiement). Nous en-gageons nos concitoyens à s'abstenir de toute nourriture difficile à digérer, de l'usage des concombres, des raves de la salade des légumes mal cuits, de la petite bière et de l'eau froide lorsqu'ils ont chaud. Ils doivent aussi éviter de demeurer le soir au serein sans être convenablement vêtus; en un mot, ils doivent éviter toute imprudence, et ne pas oublier que ce qui dans d'autres circonstances ne leur ferait aucun mal, peut sous une aussi chaude température que celle que nous éprouvons depuis quelques jours, être suivi des plus fatales censéquences. Si l'on éprouve vivement la soif, il faut avoir soin de boire peu et couper l'eau avec un peu de bon vin ou de bon brandy, ou prendre du thé ou de l'eau bouillie. Sur dix cas de choléra, neuf sont dus à l'imprudence ou à la négligence des symptômes avant-coureurs de la maladie. Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons publié à ce sujet, il y a quelques jours.

EMEUTE. - Hier au soir, la rue Champlain a été le théâtre d'une emeute qui s'est terminée par la destruction partielle de l'ancienne maison de la Douane. Le Bureau de santé avait décidé de convertir cet édifice en Hopital pour transporter les personnes du quartier y transporter les personnes du choléra, afin de Champlain attaquées du choléra, afin de pouvoir leur procurer les secours qu'il est impossible de leur administrer dans les maisons encombrées et malpropres cette partie de la Cité. Cette décision des autorités sanitaires n'ayant pas rencontre l'approbation des habitants de ce quartier, ils se sont rendus au nombre d'environ 2000, dit-on, et ont commencé à briser et saccager l'édifice qu'ils n'ont tement qu'ils le font de la séparation de la d'ardoise de la première qualité? C'est abandonnó qu'après avoir accompli leur

moyens nécessaires pour punir les chess et les instigateurs de l'émeute. Nous regrettons d'apprendre que M. Symes, un des officiers de santé, a été gravement maltraité par les émentiers en essayant de s'op-

La pétition de M. Ryland, ci-devant de cette ville, a été présentée dans la chambre des lords, en Angleterre, par le duc d'Ar-gyle. M. Ryland se plaint d'avoir été démis de sa place de Greffier du Conseil Exécutit du Canada, et demande, en consequence, une compensation. Le comte Grey, a répondu que le gouvernement impé-rial ne pouvait rien faire à cette réclamation, et que M. Ryland devait s'adresser au gouvernement du Canada.

Plusieurs cas de choléra ont éclatés, Mercredi, parmi les élèves du Séminaire de Québec. Deux sont morts promptement, l'un, enfant de M. Moreau, Lotbinière, et l'autre, fils de M. Michel Lamontagne, orfèvre de cette ville. Deux autres, frappés en même temps, sont mieux aujourd'hui, on les croit sauvés. Les classes ont été fermées, de suite,

La manufacture de Coton de Sherbrooke, est actuellement en opération et le propriétaire vient d'y introduire 10 machines nouvelles à carder. Cette manufacture sabrique, 45,000 verges de drap par semaine, 25 hommes y sont employes.

DIFFICULTÉS EN CHINE.-Au momen où le Canada quittait l'Angleterre, le 23 juin, on venait de recevoir la malle de l'Inde. Du sommaire fort laconique que l'on a eu à peine le temps de nous transmettre, il résulte que les Chinois ont positivement refusé d'ouvrir aux Anglais les portes de Canton, le 6 avril. Cette infraction au traité de 1845, si le Céleste Empire y persiste, amènera sans nul doute, avant peu, de graves événements.

DEVOUEMENT A LA SCIENCE. Un savant hollandais, M. Van Esten, de Rotterdam, vient d'être victime de son dévoûment a la science. Auteur d'un grand ouvrage du chunie, il voulait, avant de l'achever, constater jusqu'à quel point un homme pourrait, sans danger, respirer une quantité de gaz hydrogène. Il en fit l'essai sur sa propre personne, et en fut malheureusement victime. Un malaise général, suivi d'une stupéfaction complète se déclara bientôt, et en dépit de tous les secours de l'art qui lui furent prodigués, il mourut au bout de quelques heures par suite de la dernière expérience fuite sur lui. Déjà, ce 1841, M. Brittan, savant de Londres, avait été victime d'une semblable expérience.

LA LOI D'INDEMNITE.-Cette question peut être considérée comme irrévocablement établic aujourd'hui. Elle a été éprouvée de toutes les manières possibles, par les foudres de la parole, les émeutes, les pierres et le seu; néanmoins elle en est sortie intacte ayant partout l'approbation des majorités, dans notre chembre d'assemblée, dans notre conseil législatif, dans les communes anglaises, dans la chambre des lords, et pardessus tout, la voix de notre peuple si fortement accentuée dans ses nombreuses adresses lui fait un glorieux triomphe.

Il reste maintenant à la mettre à effet et pour cela, une commission a été nommée pour faire l'enquête des réclamations à recevoir ou à rejeter. Nous avons déjà nomme les messieurs qui la composent.

Les tories nous somblent comprendre enfin que tous leurs efforts sont vains, ils semblent déterminés à mettre leurs énergies sur une autre question, celle d'une séparation Wotton, je m'étais adressé à l'un des d'avec l'Angleterre. Nous espérons qu'ils principaux membres de cette association, seront plus nobles à l'avenir, qu'ils n'argumenteront plus avec des œuls pourris, et se tiendront dans les limites constitutionnelles. Qu'il soit permis à chacun de faire connaître ses prédilections, ses tendances, ses

sympathies. Aujourd'hui, nous sommes en droit de demander aux tories qui s'appellent euxmêmes ex-loyaux, quels sont les plus fidèles sujets d'eux on de nous, quels sont ceux qui respectent plus les loix, l'autorité, l'ordre et la propriété, d'eux ou de nous? Pour la première fois ou à peu près que leurs sentiments sont froissés, que leurs opinions ne prévalent pas et sont contrariées par le gouvernement, et qu'ils ne sont plus payes pour gouverner à leur gré, ils perdent de suite toute confiance dans la mère-patrie, tout sentiment de loyauté, et veulent à tout prix se séparer de cette mère patrie qu'ils ont affecte de tant chérir, parce qu'elle nous opprimait à leur profit. Aujourd'hei qu'elle nous rend justice, ils se dégoutent d'elle. Combien d'années n'avons-nous pas combattu constitutionnellement et sans succès pour obtenir justice et sans nous découra-ger? Quels cris n'auraient pas poussé nos adversaires si nous avions parlé aussi ouvermère-patrie et de l'annexion à une puissan- ma conviction qu'elles mériteraient, d'être ne peut être justifié sous aucun prétexte. les demeures des chefs et on aurait mis leurs | veut !

Espérons que les autorités prendront les lêtes à prix. Heureusement que nous sentons mieux aujourd'hui ce que c'est que la liberté, et nous ne ferons reproche à personne d'exprimer raisonnablement ses désirs et volontés.

Les tories sont désespérés de ne pouvoir poser à l'exécution de leur coupable projet. Jamais reprendre l'ascendant sous le système actuel de gouvernement ; voila pourquoi ils sont dégoulés du gouvernement anglais et veulent à tout prix s'en débarraser. D'ailleurs leur presqu'unique desenseur dans la chambre des communes anglaises, M. Gladstone, est peut-être celui qui leur u donne le plus dvr soufflet. Il a déclaré qu'il avait le plus grand respect pour lord Elgin et la plus haute admiration et considération pour ses talents. Il exprimait en même temps sa profonde indignation de la conduite indigne inqualifiable de ses adversaires, des attentats commis sur sa personne et de la mauvaise interprétation qu'on a faite de ses in-

Voilà comment ils sont défendus en Angleterre. C'en est fait d'eux et de leur cau-(Idem.)

COLONISATION DES TOWNSHIPS DE L'EST'

Nous extrayons ce qui suit, d'une lettre de M. P. J. BEDARD, prêtre-colonisateur, publice dans le Canadien.

" Je viens de visiter une partie de ces terres incultes, offertes gratis au peuple par un gouvernement libéral. Oui, je le répète après dix-huit mois de silence, les terres de nos townships sont belles! Le peuple qui, pour s'expatrier, négligerait de les mettre en valeur, serait suicide. Wotton, ce township que l'on vient d'ériger par lettres patentes, est la terre, je dirais fortunée, que j'ai parcourue. Il ostre une vaste étendue des plus belles terres possibles. L'érable et le noyer, dont la cime dépasse la hauteur ordinaire des arbres, ombrageant partout le sol fertile qui les a nourris. Aucun obstacie ne s'oppose au défrichement ; aucune savane, aucun bas-fond n'intercepte la continuité de ces belles terres. J'ai marché plus de cinq licues à travers les bois, avec des chaussures à bas quartier, sans éprouver le moindre inconvénient. Et cependant des cours d'eau la plus pure y sont fréquents. J'y ai trouvé une cinquantaine de colons, établis depuis le printemps, pleins de courage et d'espérance."

" Tant de besoins parmi ce peuple qui merite tout l'encouragement possible; avant un an on y comptera plus de 150 établissements ouverts; le cri général, c'est : un prêtre. Ils sont si éloignés de tout secours religieux, et notre peuple à le bonheur de ne pouvoir pas s'en passer; mais il faut abattre le premier arbre pour marquer une chapelle; les colons n'ont pas trop de toute leur énergie pour donner à leurs familles un pain qu'il faut attendre d'un érable qui pousse encore. Un prêtre résidant serait la cause première de prospérité et d'encouragement; mais qui l'y soutiendra dans les premières années? D'un autre côté, peu de secours bien ménagés suffiraient. J'ai là un lot de terre en mon nom pour l'usage du prêtre ; par un coup marqué de la Providence, ce lot pris, sans être connu, se trouve nu centre des plus belles terres, près d'une charmante rivière, près d'une place de moulin il est couvert de hois de seinge et de cons truction, avantage précieux pour bâtir. Que faut-il donc? Un peu d'aide pour défricher un circuit de terre, faire construire un moulin à scie et à farine, une periasserie, ouvrir les principales communications entre les dissérents villages. Avec cela les colons, déchargés des travaux publics, emploieraient, pour eux-mêmes, toute leur activité; ils prospéreraient, l'industrie serait encouragée et il n'y aurait pas de danger de payer la fainéantise comme dans les allocations purement individuelles."

" Mais où trouver ce secours, tout petit qu'il puisse être ? J'avais appris par votre seuille qu'il s'était formée une association. Des l'automne dernier, prévoyant ce qui arrive aujourd'hui dans et j'en ai reçu une réponse désespérante. M'adresserai-je au public? Eh! comment se faire entendre dans le tumulte des affaires du jour ?"

" Les villes et les campagnes, tous doivent y contribuer. C'est un denier mis à interêt, qui portera cent pour cent. Les villes et les paroisses regorgent de popu-lation; les terres épuisées ne peuvent plus nourrir les habitants du pays; un meilleur système d'agriculture ne sera jamais qu'un faible remède au mal qui nous dévore. Le Canada, commo le reste de l'Amérique, est fait pour servie

de grenier à la vieille Europe. Défrichons nos terres, nous cueillerons du blé à la place de ces immenses forêts inutiles encore vierges; nous verrons bondir le jeune agneau sur un gazon vert aniourd'hui convert d'arbres et de mousse le lin et le chanvre alimenteront nos manufactures. Alors le Canada pourra lutter, avantageusement, avec les pays les plus avancés; alors nous dirons les marchés de Québec, de New-York, etc., etc. Puisje encore bercer le public de l'espérance de la découverte de deux riches carrières auvre de destruction. Nous ne pouvons ce étrangère? On serait assurément venu prises en considération. Oui ! à l'œuvre, que hautement blamer cet acte illégal qui détruire nos imprimeries, nos propriétés, nous sommes assurés du succès : Dieu le

Agréez, M. le rédacteur, la confiance que j'ai dans votre patriotisme pour soutenir la cause de la colonisation, étant votre tout dévoué serviteur.

Le thermomêtre marquait 95 dégrés,

-Un de nos amis se trouvait à Baden-Baden, à l'époque où l'insurrection triomphante renvoya le grand-duc et établit un gouvernement provisoire. Notre ami s'étant permis quelques réflections peu agréables pour certaines nullités de la veille qui étaient devenues les capacités du jour, fut mandé par le gouvernement provisoire qui lui intima l'ordre de ses états, dans les 24 heures.

-24 heures, répondit tranquillement celui-ci, vous étes bien honnête... une demi-heure me sullira.

Nous prions nos abonnes dont le semestre est termine le 18 juin, de vouloir bien nous en faire tenir le montant ainsi que le présent semestre qui est payable d'avance.

NAISSANCE.

La dame de M. Augustin Côté, copropriétaire gérant du Journal de Québec, a mis au monde une sille, vendreds dernier à 4h. du matin.

DECES.

Hier, à 1 heure après-midi, Narcisse-Elzebert, âgé de 13 ans et 7 mois, élève du séminaire, et ensant de M. J. Venderhey-

Avertisssement.

ES dames Ursulines de Quebec se sont trouvées forcées, par les circonstances bien connues, de fermer Mercredi dernier leurs classes. En consequence les messieurs du clergé et les parens des élèves sont respectueusement informés que la distribution solennelle des prix, annoncée oour lundi prochain, n'aura pas lieu. Québec, 13 juillet 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBÉC.

Québec, 2 juillet 1849. Tembers, L'analyse des caux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes soufirantes de quelqués maladies chroniques,—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ni fait, je suis bieu porté a croire qu'elles possedent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections el propriet de médicinales fort recommandables pour les affections el propriet de médicinales. ques, maladies de la peau et enfin les dérarge mens d'estomac

J'ai l'honneur de me souscrire, Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

P. BAILLARGEON, M. D.

Quibec, 2 juillet, 1849. Monsicua,

N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je sus incapable de donner aucun temoignage de leur effet savorable d'après mon experience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté a croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections scrosuleuses et de rhumatisme chronique.

J. P. RUSSELL M. D.

BARREAU DU BAS-CANADA. SECTION DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Avis Public est par le présent donné, qu'en conformité à l'Acte de la dernière Session du Parlement Provincial, intitulé, Acte pour incorporer le Barreau du Bas-Canada, il se tiendra, MERCREDI, le VINCT-CINQ de JUILLET courant, à DIX heures du matin, en la Chambre des Avocats, au Palais de Justice de la Cité de Assemblée uébec, une Procureurs, Solliciteurs et Conseil demeu-rant en la Section du District de Québec, aux fins de procéder à l'élection des Officiers et du Conseil de la Section du dit Dis-

G. VANFELSON, J. DNVAL, CH. PANET

J. CHABOT,

J. N. BUSSE

F. LEMIEUX,

J. U. AHERN, J. CRÉMAZIE,

E. CARON, N. F. BELLEAU, G. O. STUART

F. O. GAUTHIÉR, Avocals et Procureurs résidant dans

la Section du District de Québec. Québec, 11 Juillet 1849.

VIENT D'ETRE REÇU ET A Vendre par le Soussigné. N PETIT lot de HARENGS ECOSSAIS Wm. LE CHEMINANT,

FORTUNA MARTINEAU,

Notaire Public,

Québec, 13 juin, 1849.

EMEURE au No. 12, coin des Rues Lamontagne et St. Pierre, vis-à-vis chez M. Méthot.—11 mai 1849.

SYSTEME CONCIS DE LA

Tenue des Livres de Compte,

Double entrée, ou en partie double, DAPTE aux affaires ou transactions des mar-chands et artisant ; avec un cours de leçon sur la tenue des livres, expliquant la maniere d'en trei et de tenir des comptes d'après cette méthod, par laquelle tout commençant peut acquém un conneissance exacte de l'état de ses affaires par la sumple manection de ouclaues comptes par la conneissance: exacte de l'état de ses affaires par la simple inspection de quelques comptes portés az grand-livre. Poids et valeur des monnaies d'or et d'argent de

Poids et valeur des monnaies d'or et d'argent de différents pays.

Tables du cours de le province, et règles pour changer le cours sterling en cous actuel, et le cours actuel, en dollars et cents.

Sera publié aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs pour défrayer les dépense d'impression, etc.

Tables d'intérêt, etc., etc,

PAR WELLINGTON HARRISON RICHMOND. PRIX.—TROIS SCHELLINGS et neuf deniere. Une liste de souscription est déposée à ce bureu Québec, 25 juin 1849.

HISTORIE

du

CANADA ET DES CANADIENS

SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

Savoir .- Liure Cinquieme, Sixième, Sept. ième et Huitième, comprenantles ADMINISTRATIONS EMINENMENT HIS.

TORIQUES DE LORD AYLMER. ET DE LORD GOSFORD.

Hoc, non modo mirabile, sed prodigii simile est, quod dicam.

PAR M. BIBAUD.

Prix du volume—de plus de 400 pages in-12,-relié 6s-3d ; broché 5s. Payable à livraison.

Toute personne qui procurera huit Souscripteurs, Toute personne qui procurera huit Souscripteus, recevra le volume gratis; quatre Souscripteur donneront droit à une déduction de la moité du prix. Les nouveaux Souscripteurs pourront avor. s'ils l'exigent, les deux premiers volumes, ou le volume contenant les quatre premiers Livres de l'Phistoire du Canada '' sous la Domination Auglaise

EP-Une liste de souscription est déposée à ce Québec, 22 juin 1849.

Nouveau Magasin de Grains.

E soussigné previent ses amis et le pu blie en général, qu'il vient de s'établir dan la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure le leu ci-devant Farin.-Louis, il aura toujouis en mains un assortiment varié de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent complant, DAVID DRAPEAU, Québec, 14 Mai 1849.

Alex. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au Xo. 65, dans le hau-de la maison occupée par M. C. Pageau, ma-chand, près de la maison Teru, Rue St. Jeas, Haute-Ville, Québec, 7 mai 1849.

PIANOS MIS D'ACCORD.

TIENNE MONTMINY, est prêt à mettre d'accord les Pianos qu'on vouda bien lui confier, à l'année ou autrement. Tons ordres laissés au bureau de cu journal, ou chez lui, Rue S., Vallier, vis-à-vis la rue Dorchester, recevra une promple attention. Québec, 21 mai 1849.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

A connaissance du fusil comme arme offensive de défénsive, des révolutions militaires et de la discipline augmente de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être la discipline augmente de beaucoup la force de lou corpa armé. Au Canada, où tout citoyen peut être pour la détante du Basmerenu du BasMERCREDI, le LET courant, à la Chambre des la Cité de des Avocats, le Conseil demeuicte de la Cité de des Avocats, Conseil demeuict de Québec, ection du dit DisPon,

MERCREDI, le le la Cité de des Avocats, Conseil demeuict de Québec, ection du dit DisPon,

MERCREDI, le le la Cité de de la Cité de des Avocats, Conseil demeuict de Québec, ection du dit DisPon,

MERCREDI, le le la Cité de de la Cité de des Avocats, Conseil demeuict de Québec, ection des Offiection du dit Dis
DN,

MERCREDI, le le la Cité de de l'art de la guerre; en conséquence, comme socien militaire, nous n'avons écrit, pour faire
UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, conection des Offiection du dit Dis
Si nous recevons de l'encou-agement, nous den
nerons ensuite l'école du bataillon et la tactiqudes grandes manœuvires.

L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un chelin trois pence te
manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A
cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la flinere et de
l'Avenir, et s'ouvriront chez Mrs. les journalistes
qui voudront bien s'en charger dans les diveneparties du pays, et qui en donneront avis public.

Mis. les agens des journaux canadiens, et toris
personne qui fournira huit souscripteurs, recera
un exemplaire gratis.

S'adresser à notre demeure par occasion on par
lettres affranchies, chez M. Plerre Lucculus,
vis-à-vis de l'embarcadière du steamboat Jacques
Cartier, rue des Commissaires No. 22.

C. DUMESNIL.

Montréal.

ires No. 22. C. DUMESNIL.

Des listes seront déposées à ce bureau. Québec, 21 mai 1849.

PIANO A VENDRE.

UNE personne désire vendre un PIANO, de la manufacture de Cheapside, & Cie de Londres, pour la somme de £14 seulement. Sadresser au bureau de ce journal. Ouébec. 18 inin 1840 Québec, 18 juin 1849.

G. TALBOT,

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.-4 mai, 1849.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.